

rédaction  
documentation  
diffusion

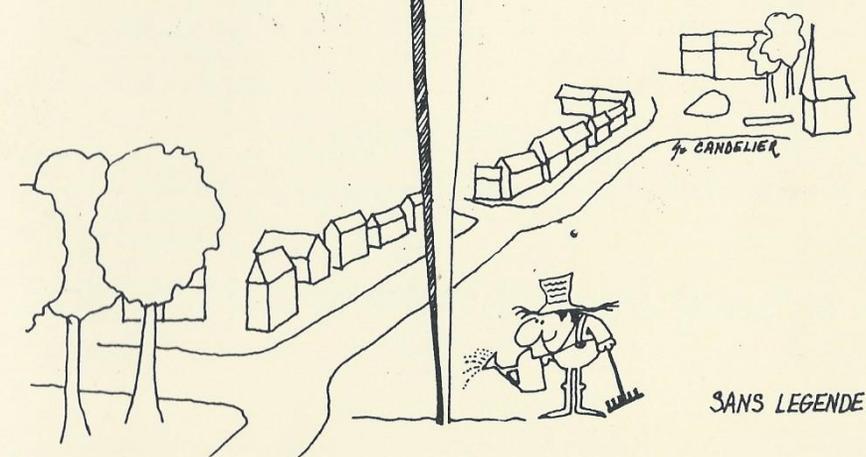
Mairie d'Allonville

n°4

# le trait d'union

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

reproduction et vente interdites



SANS LEGENDE



"le mot"  
de monsieur le maire

On peut tout faire avec un bulletin municipal:

- Un moyen de propagande;  
ou encore plus naïvement
- Tomber dans le piège de l'auto-satisfaction permanente, en reprenant toujours les mêmes articles ou en nous rassurant de bilans positifs

Si nous ne sommes pas à l'abri de ces pièges, ~~ce~~ n'est pas notre but.

Notre but, en reprenant souvent les mêmes rubriques, est de centrer l'information sur l'essentiel: l'essentiel étant ce qui prend en compte les aspects les plus importants de la vie d'un village:

- l'animation (fête, vie associative)
- aménagement de l'espace
- l'école
- les moyens financiers pour y parvenir (budget).

En effet, que serait un village sans fête ?  
Que deviendrait un village rural comme le nôtre  
sans cette dimension humaine et familiale ?  
Notre village ne risquerait-il pas d'être coupé  
en deux, sans les fêtes qui sont autant d'occasions  
de mieux se connaître dans la détente et  
la rencontre amicale ?

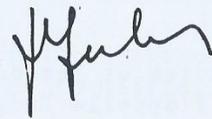
En réalité, si nous parlons souvent  
de fêtes ce n'est pas pour nous gargariser d'éloges  
ou parce que c'est notre dada.

C'est pour en souligner l'importance  
et aussi pour inviter les nouveaux et les anciens,  
les jeunes et les aînés à leur organisation.

Il en est de même pour l'aménagement  
des espaces verts. Si cette rubrique a sa place  
dans chaque bulletin, ce n'est pas pour nous  
autosatisfaire, mais parce que c'est essentiel  
pour notre cadre de vie. C'est aussi, une invitation  
adressée à chacun pour que cet aménagement  
soit l'affaire de tous; tant pour le fleurissement  
que pour éviter de prendre notre rue pour  
un puits perdu ou un terrain de labour.

Une fois n'est pas coutume, cette mise  
au point, concernant certains articles de ce bulletin  
m'a semblé nécessaire pour éclairer le sens  
de notre démarche.

En votre nom à tous, que soient remerciés  
tous ceux et toutes celles qui, avec beaucoup  
de dévouement et de goût essaient de rendre  
notre vie plus gaie et notre environnement  
plus agréable.



LE MAIRE.



## FINANCES COMMUNALES

Dans une commune le budget est établi en deux fois :

D) Au début de l'année sont fixées les recettes et les dépenses prévisibles. C'est pour-quoi on l'appelle Budget Prévisionnel ou Budget Primitif.

2) En cours d'année (pour ALLONVILLE le 13 septembre) lorsqu'on connaît les résultats du budget de l'année précédente (ou compte administratif), on tient alors compte des crédits non utilisés. Si des dépenses ont été dépassées une "rallonge" est votée : c'est le budget supplémentaire.

Dans les dernier bulletin nous avons présenté le "Budget primitif". Aujourd'hui, nous dégagerons les grandes lignes du compte administratif et du Budget supplémentaire .

### A) COMPTE ADMINISTRATIF :

Ce document permet de diagnostiquer l'état des finances communales , autrement de répondre à la question : "la caisse est-elle vide ?" ou "que reste-t-11?".

Heureusement, pour ALLONVILLE le compte administratif laisse apparaitre un excédent de 70 743 , 05 F. C'est une bonne trésorerie.

Elle nous permettra :

- d'une part d'amorcer les travaux de la future salle des fêtes.

- d'autre part, d'éponger, en partie, le déficit de l'eau.

Pour éclairer ce problème, précisons que le prix de l'eau est toujours fixée l'année précédente. Cela veut dire que pour 1976, ce prix était fixé en 1975 et, que pour 1977, il était fixé en 1976.

Nous donnerons, prochainement, une information plus approfondie de ce difficile problème.

### B) BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

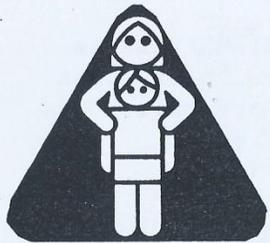
- Fonctionnement : 70 743 , 05 F

- Investissement : 73 000 , 00 F

Voté le 13 septembre dernier, ce budget 1978 a la caractéristique d'un budget ordinaire.

Cela tient au fait que pour 1978 la commune n'a pas fait d'investissement particulier.

Ce qui ne sera pas le cas dans les années à venir avec le bordurage de la Grande rue et la construction de la Salle des Fêtes.



# L'ÉCOLE ET LE BUDGET COMMUNAL

Une nouvelle fois, nos enfants ont repris le chemin de l'école ; très vite, les habitudes sont revenues... De bonnes conditions de travail nous paraissent réunies. Ceci n'exclut cependant pas, au fil des années et dans les limites du budget communal, de nécessaires améliorations.

Le budget communal 1978 nous a permis de faire un premier pas dans ce sens. Au cours des mois de juillet et d'août pour une dépense salariale de 1000 , 00 F, il fut procédé au gravillonnage des deux cours (590 , 00 F de matériaux) ainsi qu'à l'entretien des boiseries (530 , 00 F de fournitures).

Dans le même temps, un renouvellement d'une partie des tables-élèves s'élevait à un peu plus de 2000 , 00 F.

A cela, il convient d'ajouter :

- les crédits de fonctionnement : 6000 , 00 F en 1978, soit environ 150 , 00 F par élève et par an. Ces crédits couvrent les achats du matériel scolaire utilisé par les maîtres et les élèves.

- la fréquentation de la piscine (fréquentation que tous, enseignants, parents et municipalité veulent voir grandissante) ; tant au point du transport (60,00 F par voyage) que pour les leçons de natation (50,00 F hebdomadaire) soit un budget qui dépasse les 2 200 , 00 F pour une vingtaine de sorties par an.

- les études surveillées (3500 , 00 F)

- le nettoyage quotidien des classes comprenant le salaire (9h hebdomadaires) et l'achat des produits d'entretien soit plus de 5500 , 00 F.

- les dépenses de chauffage et d'électricité (4000 , 00 F).

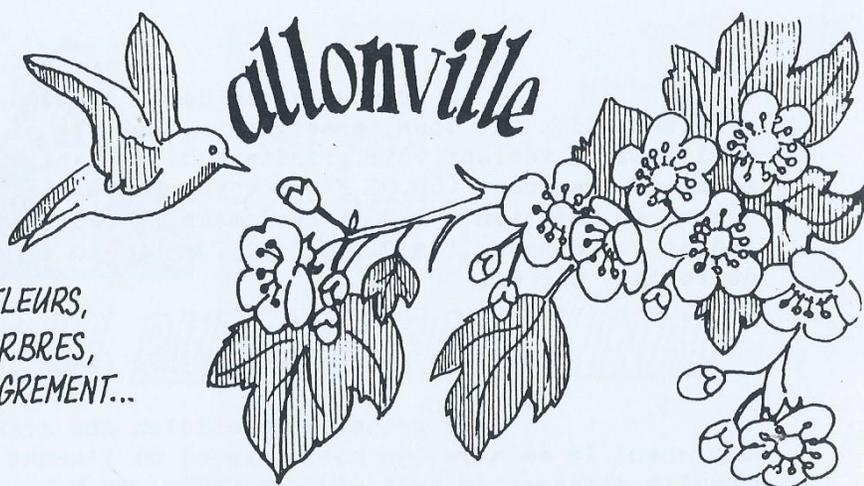
Nous pouvons ainsi constater, avec une dépense qui dépasse les 25 000 , 00 F, l'importance du budget "école", au sein du budget général de la commune.

La préparation du budget 79 nous permettra de retrouver les divers postes énumérés ci-dessus. Il nous paraît d'autre part souhaitable d'assurer une continuité dans l'entretien des bâtiments. C'est dans ce sens que souhaite aller la commission municipale des écoles en proposant :

- la réfection du plafond de l'école des grands.

- le renouvellement des peintures extérieures des deux écoles.

Ainsi, en assurant un bon état des locaux, en essayant de les rendre plus agréables, nous contribuerons, certes pour une modeste part, au nécessaire épanouissement des jeunes allonvillois.



SES FLEURS,  
SES ARBRES,  
SON AGREMENT...

" Petit à petit l'oiseau fait son nid". Nous devons d'abord féliciter et encourager les riverains qui, depuis de nombreuses années font l'effort et continuent d'entretenir et d'agrémenter avec gout, façade et accotement de leur propriété.

Nous pouvons noter aussi cette année, l'effort de plusieurs habitants qui, nouvellement, ont approprié et désencombrer, en retirant les dépôts, gravats, matériaux et voitures en stationnement prolongé.

Il reste à faire dans ce domaine, mais, nous comptons sur votre concours pour persévérer.

L'année 1978, nous a permis de mettre en oeuvre le programme tracé par la commission qui s'est réunie l'an dernier pour étudier et proposer des actes concrets pour l'embellissement de notre village. Encore une fois, merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise en oeuvre.

La restauration de l'ancien puits, a dû être reportée à cause de la manutention qui doit être faite par grue.

#### - LA CHARRUE :

La place du bout d'Elville....  
Nous devons nettement réaliser à Monsieur Valentin MIARA, dernier laboureur hippomobile d'ALLONVILLE qui a mis à notre disposition cette charrue (I).

Elle est plus qu'un outil ancien mais un monument qui nous commémore la vocation essentiellement rurale d'ALLONVILLE et nous rappelle que, même aux portes de la cité amiénoise et au seuil du 21ème siècle, nous pouvons encore vivre avec un esprit rural dans un village qui reste et devra rester rural.



(I) Toute la terminologie picarde et allonvilloise a été sauvée de l'oubli par Monsieur Albert MAISON, dernier maréchal ferrant du village et par le linguiste picard, René DEBRIE, Docteur es lettres, dans son étude dialecto-folklorique : "Pratiques agricoles ancestrales dans le pays de SOMME", récemment parue au centre de documentation pédagogique d'AMIENS. Citons quelques uns de ces termes :

- éche ké : le sep
- éche forsyeu : le versoir
- éle vis d'inbrajémin : la vis de butée
- éche klikar : le régulateur à trous
- éche décrapuver : la palette.

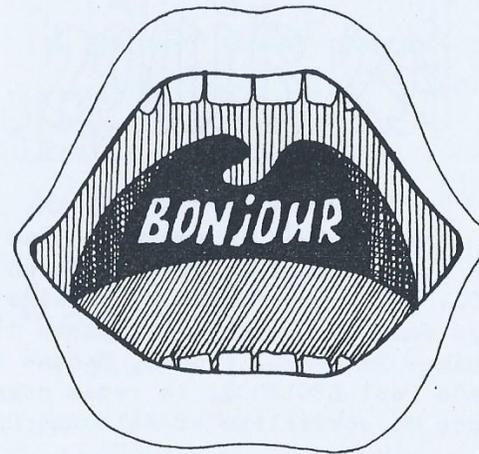
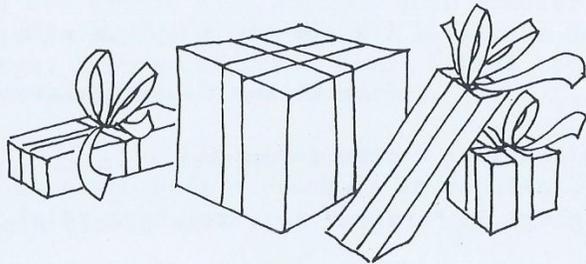
Le réglage du "brabem" doit être précis sinon "i teute".

# COMMISSION des FÊTES et CÉRÉMONIES

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement des activités allonvilloises durant l'année 1978. Nous nous sommes efforcés ans la mesure de nos modestes moyens d'offrir un programme aussi varié que possible de façon à satisfaire au mieux les goûts de chacun. Dans l'ensemble nous pouvons constater que les festivités ont reçu un assez bon accueil et se sont déroulées dans une bonne ambiance. Mais déjà, il faut penser à l'année prochaine pour cela nous comptons sur les idées de chacun afin d'essayer de réaliser de nouvelles réjouissances

Une réunion publique aura lieu d'ici la fin de décembre pour établir le calendrier des fêtes pour l'année 1979.

Nous vous rappelons par ailleurs que vous êtes tous cordialement invités à l'arbre de Noël le 16 décembre après midi.



Eh oui, c'est nous, depuis que l'on en parlait de cette fameuse association du Club du 3ème âge, elle a pris jour officiellement le 7 juillet 1978. Oh ! nos ambitions sont modestes : l'entente et la détente entre tous les aînés d'ALLONVILLE. Plus de 30 inscriptions à ce jour et nous espérons que ce chiffre sera amplement dépassé, car la porte sera toujours ouverte à tous ceux qui souhaiteront y adhérer.

Nous avons déjà eu le plaisir d'avoir plusieurs réunions très sympathiques telle que l'anniversaire de Léon CACELLE pour ses 90 ans, des voyages : à OFFOY, REIMS, avec succès complet, visite des établissements PROCTER ET GAMBLE, instructif, sans oublier la Maison de la Culture d'AMIENS, nous espérons en faire bien d'autres.

Nous profitons de ce petit bulletin communal pour remercier Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour l'aide qu'ils nous ont apportée. Nous voudrions aussi remercier les aînés de VILLERS-BOCAGE pour les conseils qu'ils nous ont prodigués d'une façon si sympathique.

# nous les aînés,

Renouvelant le geste de l'an dernier la municipalité nous offrait le 22 octobre un repas au café LECLERCQ. Après que Monsieur le Maire eut rendu un hommage ému aux trois participants disparus cette année, Madame DELUCHEUX Yvonne, Madame HENNERE et notre camarade Paul LECLERCQ, le repas commença dans une ambiance de cordialité et de bonne humeur.

Que dire de ce repas il fut tout simplement remarquable et d'une rare qualité. Tout y fut parfait et nous en garderons longtemps le souvenir. Après le repas chants et danses se succédèrent nous gagnâmes ainsi le soir pendant que s'écoulaient trop rapidement les heures.

Merci donc à la municipalité toute entière pour cette chaude réception. Merci aussi à toutes les personnes jeunes et moins jeunes qui ont aidé à préparer ce repas. Merci enfin à Madame LECLERCQ pour son accueil si amical.

En fin d'après midi, Yves F SSE vint montrer son talent en interprétant à la trompette et à l'accordéon quelques morceaux qui enchantèrent tous les auditeurs. qu'il en soit ici remercié.

La fête est finie et le souvenir demeure : Vive ALLONVILLE et à l'an prochain.

Gilbert MORTIER

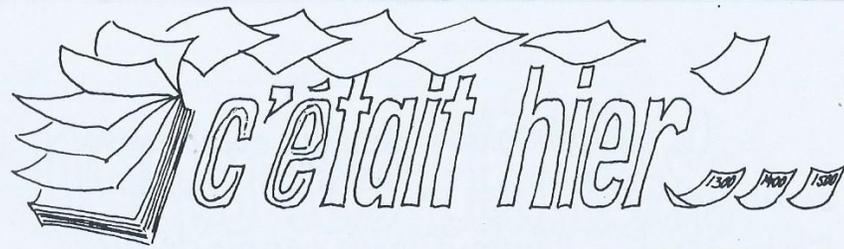
Ce bulletin allait paraître quand nous avons appris le décès de M<sup>r</sup> Gilbert MORTIER Et pourtant, à l'instant, nous venons de lire un de ses articles. Il nous semble encore entendre sa voix si généreuse et passionnée pour tout ce qui le touchait.

Allonville: que ce soit, aujourd'hui, pour parler du repas des aînés, ou bien hier en évoquant l'histoire du village -

Ses articles et ses écrits resteront pour nous plus que des souvenirs. Ils sont le témoignage d'un Allonvillois qui, à ~~son~~ <sup>cœur</sup> et à mémoire a su, avec talent, parler de son village et nous le faire aimer.

A sa famille, ainsi qu'à toutes celles qui ont, récemment, perdu l'un des leurs, nous exprimons notre profonde sympathie et l'assurance de notre fidèle souvenir

  
LE MAIRE



C'était hier, oui... ALLONVILLE en l'an 1300 ou en 1940.

C'était ALLONVILLE tel qu'on ne l'a certainement pas connu..... ou si peu !

Ecoutez :

ALLONVILLE aujourd'hui mais :

- ALUNVILLA, vous connaissez ? c'était l'appellation de notre village en 1147. On disait aussi ALUNVILLE.

- En 1301 voici ALONVILLE puis ALLONVILLE en 1319.

- En 1507, à nouveau ALONVILLE.

- et en 1638, ALONGEVILLE...

- En 1698, ALONGEVILLE comptait 300 habitants. On en dénombrait 375 en 1742, 719 en 1806 et 679 en 1872.

LE SAVIEZ-VOUS ?

\* En 1806, la fanfare d'ALLONVILLE comptait 30 exécutants.

- Le 17 avril 1836, à 16 heures, une réunion du conseil municipal décidait de la construction urgente d'une église de 500 places (au lieu de 244 dans l'ancienne) sur l'emplacement de l'ancien château du XVII<sup>e</sup> siècle....

- Monsieur de RAINNEVILLE offrait 6.000 F et le bois de charpente tandis que le curé fournissait toutes les briques... mais le 23 décembre 1860, la sacristie n'était pas achevée par manque de fonds !

- Le 2 juillet 1848, un projet de reconstruction d'une école de garçons vit le jour. Les travaux évalués à 33 996 , 05 F commencèrent le 13 décembre 1881, le terrain ayant été acheté à Monsieur DARRAS Fulgence pour 2 200 F.

- Le sculpteur Athanase FOSSE, auteur du monument aux morts de 1914 - 1918 et de l'ensemble qui se trouve au centre de l'église (la mort avec sa faux) était né à ALLONVILLE le 7 janvier 1851. Il mourut le 18 juin 1923 et fut inhumé dans son village le 21 juin.

- L'électrification du village fut terminée le 18 octobre 1923.

-----

Grâce à l'amabilité et aux recherches de Mrs MORTIER et GAUDEFROY (auxquels viendront peut-être se joindre d'autres allonvillois...), nous retrouverons, au fil des futurs "trait d'union", l'histoire de notre village. Nous reparlerons de l'ancien château du XVII<sup>e</sup> siècle, brûlé par les espagnols ; de Monsieur de RAINNEVILLE et de ses ascendants, seigneurs du lieu, des tristes moments "des guenes". Nous essaierons d'offrir aux "nouveaux Allonvillois, avec l'aide précieuse des "anciens", un aperçu de l'histoire de notre village.

Ne terminons pas ce "Trait d'Union" sans  
rappeler que nos colonnes sont ouvertes à toutes  
vos suggestions, à toutes vos idées, à vous tous  
enfin qui souhaitez que  
"Vive" ALLONVILLE par les ALLONVILLOIS.

SUGGESTIONS: